



Conseil citoyen des jeunes



Une petite vingtaine de jeunes adolescents a assisté à la réunion du 7 juillet. Ils n'ont pas manqué d'idées : jeux de plein air pour les petits, parcours de santé, marché potager, fleurissement du stade, ... Une prochaine réunion (ouverte à tous les jeunes de 10 à 17 ans) est prévue le mercredi 31 août à 17h30 à la salle polyvalente afin de procéder à une élection des représentants du Conseil citoyen des jeunes.

Contacts et renseignements : delahunay.christele@orange.fr ou thomsenk@hotmail.com



Une météo capricieuse pour les fêtes scolaires de fin d'année



Alors que le samedi 25 juin les responsables de l'APE (RPI) ont dû renoncer à une partie des manifestations prévues en raison des pluies importantes, le lendemain, les élèves de l'école Saint-Pie X ont présenté un spectacle composé de chorégraphies et de danses sur les thèmes de l'environnement pour les maternelles, le tour du monde pour les CP, CE1, CE2 et au temps du " Roi soleil " pour les CM. La kermesse s'est déroulée l'après-midi avec au programme de nombreux stands, jeux, vente de gâteaux et tours de poney.



APS

Mardi 5 juillet, les municipalités de Mondrainville et Grainville ont offert un pot de remerciements à une quinzaine de bénévoles et employés communaux qui ont participé, cette année, aux APS (activités périscolaires).

Un grand merci encore aux différents intervenants qui tout au long de l'année ont réalisé un travail remarquable.



Quelques rappels législatifs

En ce début d'été, il n'est pas inutile de rappeler quelques dispositifs de la législation. Toute mécanique dite « sauvage » (réparations importantes d'organes moteurs, de carrosserie, de mécanique de gros œuvre) est strictement interdite sur la voie publique. De même, le lavage à domicile de son véhicule n'est pas autorisé (déversement des eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics).

Tonte des haies

La météo profite pleinement à la pousse des haies, il est donc important de les tailler régulièrement afin de permettre la visibilité sur la voie publique. De plus, il est rappelé que les remorques doivent être bâchées : les gendarmes verbalisent !! Enfin, n'oubliez pas de vérifier les horaires officiels de tonte.



AGENDA

31 août : Conseil citoyen des jeunes
3 septembre : Fête intercommunale